

# Plan de relance et de résilience français

## Chiffres clés

- **40,3 milliards d'euros** de subventions (1.61% du PIB<sup>1</sup>)
- **30,9 milliards déjà versés**, correspondant à **77 %** de l'enveloppe et à 73 % des jalons/cibles
- Objectif **climatique** : 49,5 % ; objectif **numérique** : 21,6 % ; dépenses **sociales** : 37,5 %<sup>2</sup>
- Pour plus d'informations : [France's recovery and resilience plan - European Commission \(europa.eu\)](https://european-council.europa.eu/media/e300042f-327c-4761-991c-6d9596e2892c/asset/document/fr/fr-2021-05-14-01-plan-national-relance-et-resilience-2021-2026.pdf)

## Quelles sont les caractéristiques principales du plan français ?

### Écologique

Des réformes et des investissements massifs dans la rénovation énergétique des bâtiments, les transports propres et la décarbonation de l'industrie. Un changement radical dans la lutte française contre le changement climatique et une transition écologique équitable.

### Efficace

De nombreux projets ont déjà été menés à bien pour améliorer la vie quotidienne et les perspectives des citoyens ainsi que pour soutenir la numérisation et la décarbonation des entreprises.

### Juste

Renforcer l'apprentissage et la formation, moderniser le système de santé, favoriser l'inclusion numérique et améliorer la cohésion territoriale.

<sup>1</sup> Sur la base du PIB à prix courants pour 2021.

<sup>2</sup> Les données sont fondées sur la méthode de déclaration des dépenses sociales [règlement délégué (UE) 2021/2105] et reflètent le plan national pour la relance et la résilience initial de l'État membre. Dans le cadre de la révision des plans des États membres, la part des dépenses sociales peut être modifiée.

## Comment le plan français **aide-t-il les citoyens** ?

Il contribue à améliorer la **qualité de vie** des citoyens en finançant des **travaux de rénovation énergétique**, en développant des **systèmes de transport public propres**, en investissant dans des **programmes de formation**, en soutenant les **jeunes** et en **modernisant le système de santé**.

Exemples phares :

### Investissements dans la rénovation énergétique des logements



Droit d'auteur : AdobeStock

Le plan investit 1,9 milliards d'euros pour soutenir la rénovation énergétique des logements sociaux et le dispositif « MaPrimeRenov » pour les logements privés. **Plus d'1,5 millions de ménages seront soutenus (750 000 ont déjà bénéficié du plan de relance européen) dans leurs travaux de rénovation énergétique**, ce qui permet :

- d'aider les citoyens à maintenir une température confortable dans leur logement ;
- de réduire leurs factures énergétiques, et ;
- de contribuer à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

### Investir dans la jeunesse : « 1 jeune, 1 solution »



Droit d'auteur : gouvernement français

Le plan investit 5 milliards d'euros dans le **plan pour la jeunesse « 1 jeune, 1 solution »** afin d'apporter à chaque jeune le soutien dont il a besoin, qu'il s'agisse d'éducation, de formation, d'emploi, d'accompagnement ou d'aide financière.

Fin 2023, **plus d'1,2 million de jeunes** avaient bénéficié de l'une des 12 mesures en faveur de la jeunesse prévues dans le plan européen.

## Comment le plan français **aide-t-il les entreprises** ?

Il s'attaque aux **principaux défis pour la compétitivité des entreprises** en soutenant les **PME et les entreprises industrielles** dans leur **mise à niveau numérique** et dans les efforts qu'elles déploient pour **décarboner leurs processus de production**.

Exemples phares :

<b>Numérisation des entreprises industrielles</b>	
 <p>Droit d'auteur : AdobeStock</p>	<p>Le plan investit 345 millions d'euros pour aider les <b>PME industrielles à accroître leur compétitivité</b> grâce à la mise à niveau numérique de leur production.</p> <p>Le programme « Industrie du Futur » aide les entreprises à numériser leurs processus de fabrication, y compris au moyen de <b>la robotique ou de logiciels basés sur l'IA</b>.</p> <p>Fin 2022, <b>3 370 PME industrielles</b> avaient déjà reçu une <b>subvention pour numériser leurs processus de production</b>.</p>
<b>Décarbonation des processus industriels</b>	
 <p>Droit d'auteur : AdobeStock</p>	<p>La décarbonation de l'industrie française est essentielle pour atteindre les <b>objectifs climatiques</b> et renforcer sa <b>compétitivité</b> à moyen terme. Le plan aide les entreprises à améliorer <b>leur efficacité énergétique</b> et à développer de nouveaux procédés de fabrication, notamment par <b>l'électrification</b>.</p> <p>Les investissements achevés à la fin de l'année 2023 contribueront à <b>éviter l'équivalent de 5 millions de tonnes de CO2 au cours des 20 prochaines années</b>.</p>

## Comment le plan français **renforce-t-il notre Union** ?

*Il soutient la souveraineté énergétique et économique de la France et de l'UE, en contribuant à mettre fin à la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et en investissant dans les technologies numériques clés de l'avenir.*

Exemples phares :

<b>Réformes clés pour réaliser la transition écologique</b>	
 <p>Droit d'auteur : AdobeStock</p>	<p>La France est le <b>premier pays à mettre en œuvre les réformes du chapitre REPowerEU</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La loi sur l'accélération de la <b>production d'énergie renouvelable</b>, essentielle au déploiement des énergies renouvelables ;</li><li>• Le <b>plan de sobriété</b>, qui a déjà permis de réduire la consommation d'énergie ;</li><li>• Le nouveau <b>Secrétariat général pour la planification écologique (SGPE)</b>, qui coordonne et veille à la mise en œuvre des politiques publiques visant les objectifs du Pacte Vert européen.</li></ul>
<b>Investissements dans les technologies numériques stratégiques de l'avenir</b>	
 <p>Droit d'auteur : AdobeStock</p>	<p>Le plan investit 1,8 milliards d'euros dans les technologies numériques clés qui sont essentielles <b>pour renforcer la compétitivité et la souveraineté stratégique de la France et de l'UE</b>.</p> <p>Fin 2023, six stratégies d'accélération étaient en bonne voie (tous les appels à candidatures lancés, 40 % des appels clôturés et tous les projets devant être sélectionnés d'ici fin 2024) afin de <b>financer le développement de marchés numériques clés : le cyberspace, le cloud, les technologies quantiques, les technologies éducatives, l'intelligence artificielle</b>, ainsi que les secteurs de la culture et de la création.</p>